



LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE RECRUTE

UN MANAGER DE VILLE ET DE TERRITOIRE (H/F)

CADRE D'EMPLOI DES ATTACHES TERRITORIAUX *Par voie statutaire ou à défaut contractuelle*

Remplacement suite au départ d'un agent

Constituée autour de GRASSE, Capitale Internationale des Parfums et Sous-préfecture des Alpes-Maritimes, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse s'étend sur 23 communes, 490 km² et regroupe 100 000 habitants.

Ce poste de MANAGER DE VILLE ET DE TERRITOIRE répond aux nouvelles ambitions de notre territoire qui sont de faire de l'Agglomération du Pays de Grasse et de sa ville centre un espace attractif pour les entreprises et les habitants.

Le Manager de ville et de territoire, membre de l'équipe du Développement Economique, met en œuvre la stratégie de développement commercial de l'Agglomération du Pays de Grasse, **en ayant un focus particulier sur la ville centre.**

Sous l'autorité de la directrice de l'action économique, vous aurez pour missions :

MISSIONS

Ce poste comporte à la fois des fonctions stratégiques et opérationnelles.

- Etablir le plan d'actions stratégiques en faveur du développement du commerce dont les objectifs sont : développement de l'offre commerciale, développement du flux et modernisation du commerce.
- Assurer une fonction d'expertise et de conseil sur le développement et la dynamisation du commerce du territoire.
- Etre référent « commerce » des projets de rénovation et restructuration urbaine et commerciale (contrat de ville, NPNRU, action cœur de ville, ZAC Martelly...).
- Etre référent « commerce » des projets de développement touristique et travailler en lien avec l'Office du Tourisme communautaire unique du Pays de Grasse.
- Assurer l'interface entre les différents acteurs publics et privés participant au fonctionnement du commerce (services CAPG, services ville, SPL, associations de commerçants, chambres consulaires...).
- Identifier et démarcher les investisseurs et les enseignes commerciales nouvelles et suivre leurs projets d'implantation.
- Promouvoir, valoriser et animer le tissu commercial existant urbain, périurbain et rural, notamment via une politique dynamique et structurée de communication et d'animations commerciales.
- Accompagner les commerçants dans leurs projets de création ou de développement individuels et en assurer le suivi.
- Impulser les démarches collectives de commerçants qui souhaitent se fédérer en association et les accompagner.
- Mettre en œuvre et assurer le suivi administratif et financier des dispositifs opérationnels de redynamisation commerciale.
- Mettre en place une veille informative et réglementaire.
- Développer les réseaux d'experts.

QUALITES, COMPETENCES ET DIPLOMES REQUIS

- Formation Bac +3 minimum, Commerce/Gestion de projets, profil type de développeur ou promoteur d'immobilier commercial, développeur commercial de centre-ville
- Expérience professionnelle confirmée dans l'animation commerciale et la promotion du centre-ville,
- Bonne connaissance des réalités des commerçants et artisans, du monde des enseignes et maîtrise des techniques de démarchage commercial en B to B
- Bonne connaissance de l'environnement territorial,
- Connaissances générales en gestion de projets transversaux, démarches partenariales et intérêt pour l'innovation économique locale
- Aisance orale, excellent relationnel, sens du reporting
- Connaissances du fonctionnement des collectivités locales, des enjeux et missions d'une communauté d'agglomération
- Permis B indispensable.

REMUNERATION

- Rémunération indiciaire, régime indemnitaire, titres restaurant, participation mutuelle.

Le recrutement se fera dès que possible

Adresser les candidatures (CV et lettre de motivation) avant le 16 mars 2018 à :

Monsieur le Président - Communauté d'Agglomération du PAYS DE GRASSE

57 Avenue Pierre Sémard – BP 91015 – 06131 Grasse Cedex

Tél : 04 97 05 22 00 – www.paysdegrasse.fr

Ou par mail : nlaty@paysdegrasse.fr